

# L'autonomie locale des établissements est-elle une organisation satisfaisante ?

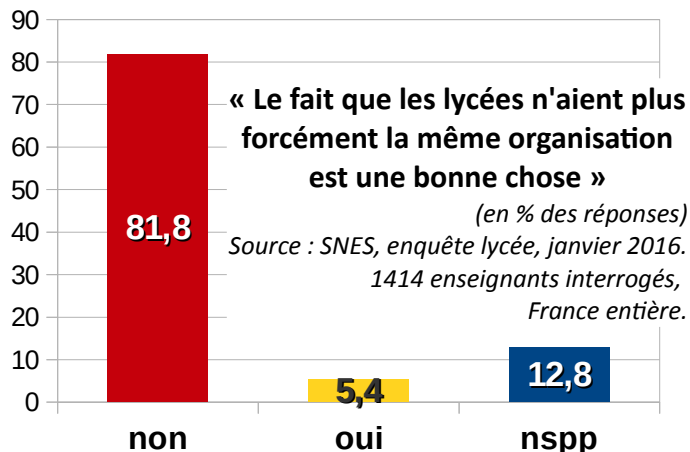


## ► L'organisation des lycées est de plus en plus hétérogène.

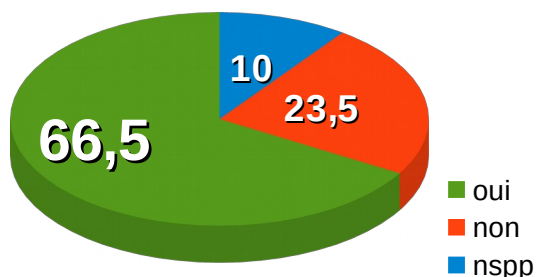
### LA DOTATION GLOBALISÉE CONDUIT À DE GRANDES DISPARITÉS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS

« - 2,3 heures en moyenne pour des dédoublements en mathématiques, français, histoire géographie et EPS (avec un écart allant de 0 à 4 heures) ;  
 - 3 heures en moyenne pour des dédoublements en sciences expérimentales, de façon très homogène ;  
 - 2,2 heures en moyenne pour organiser des groupes réduits en langues vivantes (avec un écart allant de 0 à 4,8 heures) ;  
 - 1,5 heure en moyenne pour l'AP (avec un écart important, de 0 à 6 heures) ;  
 - 3,4 heures en moyenne pour des groupes réduits en enseignements d'exploration, pour des options ou les sections européennes (avec un écart important de 0,2 heure à 8 heures). »  
 Extrait du rapport 2012-13 : « Suivi de la mise en œuvre de la réforme du lycée d'enseignement général et technologique », MEN

### Un fonctionnement rejeté par les enseignants !



## ► Les enseignants et les disciplines sont mis en concurrence.

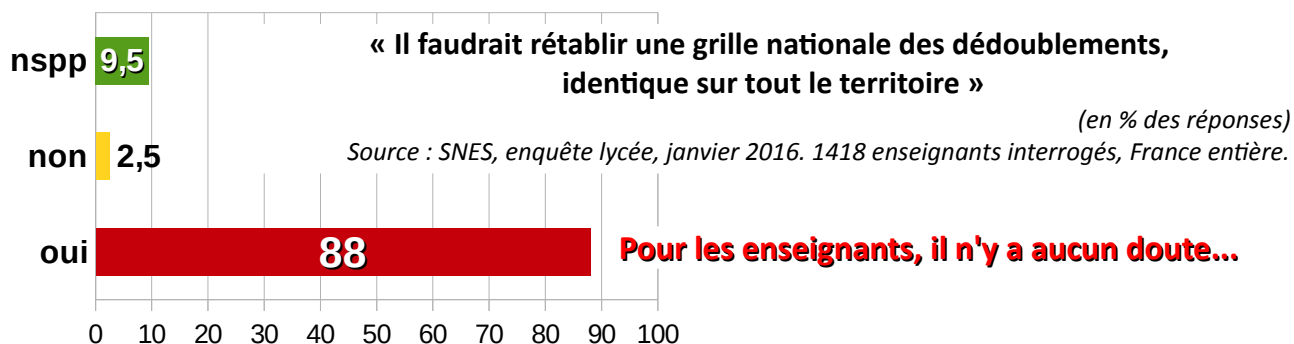


### « Chaque année, il faut négocier pour obtenir des heures à effectifs réduits »

(en % des réponses)  
 Source : SNES, enquête lycée, janvier 2016. 1414 enseignants interrogés, France entière.

L'autonomie locale, c'est l'obligation pour chaque discipline de « se battre » contre toutes les autres pour avoir des conditions de travail supportables...  
**L'autonomie locale ne favorise pas le travail en équipe, mais la concurrence généralisée !**

## ► Il faut rétablir une organisation nationale des enseignements !



**Il faut sortir du dogme de l'autonomie locale des établissements !  
 L'organisation des établissements doit redevenir nationale !**